

Installation du Conseil Communautaire

Jeudi 17 avril 2008

Salle polyvalente Baye

Intervention de Nicolas MORVAN

Maire de Moëlan-sur-Mer

Président de la Cocopaq

Chers collègues,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de la confiance que vous venez de me témoigner par votre vote. L'élection de l'exécutif intercommunal est souvent qualifiée de « troisième tour » des municipales. Il en sera ainsi tant que le législateur ne permettra pas aux électeurs de désigner directement leurs représentants au sein des communautés de communes. Pour autant, votre confiance est la suite logique des votes intervenus en mars dans nos 16 communes.

Je remercie la majorité des délégués communautaires, qui a compris que nous devions obtenir, en ce début de mandat, un consensus territorial. Il n'a fait l'objet d'aucune tractation cachée. Chaque Maire a composé la liste des délégués communautaires de sa commune en toute liberté. A aucun moment je ne m'en suis mêlé. Ce n'est pas ma conception de la vie publique. Je tenais à ce que cela soit dit..

Permettez-moi d'avoir à nouveau une pensée pour mon grand-père, qui fut durant deux mandats, Maire de la commune de Plomeur en Finistère. Nous ne partageons pas les mêmes valeurs puisqu'il était élu CDS, nous dirions de nos jours Nouveau Centre ou UDF. Mais je crois qu'il serait fier de voir son petit-fils se mettre **au service de l'intérêt général**.

Je souhaite aussi avoir une pensée pour ma femme, qui vient de perdre brutalement son père ce week-end, et bien entendu pour ma belle-mère.

Je veux tout de suite **remercier Michaël QUERNEZ** pour cette passation de pouvoir et pour les années qu'il a passé au service de la communauté de communes. Michaël, tu as su, dans un contexte politique délicat, amener les élus communautaires à partager de nombreuses compétences et à lancer les équipements et les politiques dont notre territoire a besoin. Je suis conscient que présider après toi est un véritable défi. Je sais que dans tes nouvelles responsabilités au Conseil Général, tu seras attentif et disponible pour le Pays de Quimperlé. Enfin et puisque maintenant tout cela est public, permet-moi de te souhaiter, avec l'accord de Jean-Yves, bienvenu à la Région !

Je salue les anciens Présidents de la Communauté de communes, qui sont avec nous ce soir : Guy Savin, Georges Dauphin, Yvon Le Bris. Leur présence montre que la Cocopaq est une grande famille et qu'au-delà des péripéties du moment, nous construisons patiemment un édifice solide, qui a déjà une histoire forte. Au travers eux, ce sont tous les élus communautaires des précédents mandats que je salue. Nous savons la difficulté de la tâche tant les compétences communautaires sont essentielles à notre territoire et en même temps méconnues du grand public. Au moment d'apporter notre pierre à l'édifice, soyez assurés que nous respecterons, avec humilité, le plan d'architecture que vous avez tracé et qu'il nous revient simplement de poursuivre et d'aménager en fonction des attentes de nos concitoyens et des évolutions sociales et économiques.

Je veux saluer aussi **Louis Le Pensec**, Sénateur, Ancien Ministre et Adjoint à Mellac, qui nous fait l'honneur de sa présence. Merci Louis de ce que tu apportes au Pays de Quimperlé dans son ensemble.

4 raisons m'ont décidé à accepter cette Présidence :

1. Je veux faire avancer le Pays de Quimperlé, qui est devenu pour moi un **pays de cœur**.
2. Notre pays a beaucoup souffert ces dernières années. Touché dans son identité industrielle, fragilisé dans son tissu de services publics, il s'est mobilisé pour défendre l'emploi et sa qualité de vie. Il a des atouts à faire valoir et de belles réussites à mettre en avant. La population du bassin a montré le mois dernier qu'elle avait la volonté de **défendre les services publics et l'emploi**. Elle souhaite faire de la solidarité, comme de la cohésion sociale et territoriale, des points forts. Les politiques communautaires doivent en être l'expression.
3. L'intercommunalité est un **échelon d'avenir**, qu'il faut porter, faire connaître et aimer. Lieu de débat et de coopération entre les communes, la Cocopaq devient de plus en plus LE centre de décision de l'aménagement de notre territoire.

Elle doit être, sur ce mandat, à l'initiative en terme de **développement durable et solidaire**. Ainsi, nous répondrons mieux aux attentes en matière de respect de l'environnement, de qualité de vie et de diversité culturelle.

De même, nous devons partout chercher à **favoriser la participation du plus grand nombre de nos concitoyens à la prise de décision**. La question ne doit pas être seulement de prendre les bonnes décisions, mais de travailler à leur qualité et à leur perception par nos concitoyens. Cette exigence démocratique doit être un des fils rouges du mandat.

Autre fil rouge : je souhaite que nous faisons de la Communauté de communes **un lieu où se construit et se défend l'avenir de la langue bretonne** et au-delà de la culture bretonne dans son ensemble. Sachant que je n'oppose en rien cette défense du breton à l'exigence républicaine qui est la nôtre.

4. Enfin, nouveau Maire de Moëlan-sur-Mer, j'ai pris la mesure de la grande inégalité existant entre les différentes communes. Les attentes des citoyens sont particulièrement fortes en matière de transports, de maîtrise des déchets, de loisirs. Il nous faut donc continuer à rendre **la Cocopaq accessible et utile à tous**.

Je suis conscient que nous disposons d'une Communauté de Communes exceptionnelle. Avec une vraie cohérence géographique, nos 16 communes membres constituant un territoire de 600 km² **d'un seul tenant et sans enclave**. Par son nombre d'habitants, la Cocopaq se classe 24^{ème} EPCI français sur les 2393 communautés de communes. Elle est surtout la plus importante communauté de communes de Bretagne.

Au-delà des fils rouges que j'évoquais, nous devons répondre à de nombreux enjeux durant notre mandat.

1. Le 1^{er} et le plus important est évidemment l'enjeu financier :

- a) C'est une question majeure, qui doit être traitée au cours de cette année 2008. Si la dette communautaire est faible à ce jour (*soit 296 000€*), elle va normalement s'aggraver au rythme des tirages des emprunts que nous avons contractés (*soit 11,6 millions € / 6.2M€ d'un côté et 5.4M€ de l'autre, ce dernier emprunt ayant pour but d'assurer le portage financier en attente des remboursements de TVA et des subventions attribuées.*)

- b) Par ailleurs, les charges de fonctionnement liées à la mise en service des nouveaux équipements vont s'alourdir. Ces équipements vont générer des coûts qu'il va falloir assumer. Mais ils vont aussi assurer des services importants pour nos concitoyens.
- c) Ainsi demain, le niveau de la dépense publique devra être examiné à l'aune des 16 communes Irons-nous vers une fiscalité mixte ? Autant le dire, la question se posera à court terme au regard des dotations de l'Etat qui stagnent et conjuguée à la très faible lisibilité de notre ressource propre, la Taxe Professionnelle.
- d) Nous devons donc être économes et favoriser la mutualisation des services communauté/communes membres. De même, il nous faudra favoriser les économies d'échelle entre la Cocopaq et les communes. Pour autant, j'entend souvent dire que les communautés de communes sont dispendieuses et qu'elles coûteraient cher aux communes. Sans porter de jugement à ce sujet, je souhaite souligner, en ce début de mandat, que les dépenses de personnel pour la période allant de 2002 à 2006 incluse, ont évolué de 4,6 millions d'euros (+28%) sur l'ensemble de notre territoire, communes et Cocopaq comprises. Sur ces 4,6 millions d'euros, la part de la Cocopaq s'élève à 1,6 millions d'€, soit **+35.76%**. Je vous laisse deviner qui a dépensé le reste...

2. Mais si les finances sont importantes, ce n'est qu'en fonction de projets concrets, dont certains sont urgents :

- a) Nous avons sur la table la **réalisation des 3 équipements** en chantier : la piscine de Kergoaler et les 2 ALSH, l'un à Kermec, commune de Tréméven, l'autre aux Petites Salles, commune de Moëlan-sur-Mer.
- b) Rapidement, nous devons construire des locaux « corrects » pour le travail des personnels administratifs et techniques. **L'Hôtel de Communauté doit être une priorité**, y compris pour offrir aux élus de meilleures conditions d'accueil.
- c) L'approbation du SCOT cette année doit nous conduire à nous **doter des moyens d'application de ses prescriptions** tant en matière d'habitat, de transport, que d'aménagement de l'espace.
- d) Les discussions en cours concernant notre **politique touristique** et l'avenir du Pays des Portes de Cornouaille, nécessiteront un positionnement de notre part. Les acteurs du tourisme attendent un éclaircissement du paysage institutionnel, en suivant les pistes dessinées par Louis Le Pensec, Président du PPC.

3. A plus long terme, notre mandat nous amènera à nous positionner sur des enjeux lourds pour le Pays de Quimperlé :

- a) Vers la mi-2010, nous pourrions prendre la prise de compétence pleine et entière du Transport. Les citoyens en attendent beaucoup. Cela doit être l'occasion d'amplifier les réseaux de transport en commun sur nos 16 communes.
- b) Sur l'Habitat, un effort de plus de 450 000€/an est envisagé à compter de 2009. Là aussi les attentes sont fortes au vu du coût du foncier.
- c) Sur l'Eau, je souhaite que tout soit mis en œuvre pour que nous aboutissions avec nos voisins à une réelle gestion du Merrien, du Bélon, de l'Aven-Ster Goz pourquoi pas du Moros et de la baie de Concarneau. Ce serait une belle suite pour Cycleau et donnerait un signe fort à tous ceux qui vivent de leur travail sur ces rivières et dans ces ports, comme à ceux qui y pratiquent leurs loisirs.

Nous pourrions multiplier les exemples et les dossiers, mais nous avons 6 ans pour le faire, 6 ans pour agir. Je souhaite que nous le fassions avec en tête l'intérêt général, c'est-à-dire que nous nous mettions au service de l'intérêt communautaire et non au service des égoïsmes de clochers. C'est à ce prix que nous pourrions définir les consensus territoriaux dont le Pays de Quimperlé a besoin.

Forts de ce consensus interne, nous pourrions nous tourner vers nos voisins, la 4C, Communauté de Communes de Concarneau Cornouaille, et Cap l'Orient. Il reste beaucoup de coopération à amplifier et de partenariats à construire. Je rencontrerai d'ailleurs Jean-Claude Sacré dès Lundi prochain pour un premier échange. Je n'oublie pas, bien sûr, le Pays de Cornouaille, où nous avons été très actifs ces dernières années pour construire un territoire équilibré autour de sa métropole, Quimper.

Pour conclure, permettez-moi de citer cette belle phrase d'Antoine de Saint-Exupéry, dans Vols de nuit : « *Dans la vie il n'y a pas de solutions, il n'y a que des forces en marche. Il faut les créer et les solutions suivent.* » Je souhaite que ce Conseil communautaire soit une force en marche pour faire vivre notre slogan : entre terre et mer, un territoire solidaire.

Nicolas MORVAN